



Demande de pension alimentaire suite perte revenus

Par **camille632308**, le **20/07/2010** à **01:52**

Bonjour, rn rn Je suis divorcée depuis plusieurs années et nos 3 enfants sont en résidence alternée. rn Nos salaires étant sensiblement équivalents jusque là, aucune pension alimentaire n'avait été fixée par le juge. rn Suite à de graves problèmes de santé (1 an de congé maladie, puis 1 an de mi-temps thérapeutique laborieux) et à des restructurations au sein de ma société, j'ai décidé de demander une retraite anticipée, au titre de laquelle je vais bientôt toucher 1000 euros mensuels nets. rn C'est ça, où j'y perds à nouveau la santé.... (cf. les restructurations france telecom dont on a tant parlé....) rn Mon ex-conjoint bénéficiant d'un salaire de + de 3500 euros nets, puis-je demander à bénéficier à l'avenir d'une pension alimentaire, alors que je n'en bénéficiais pas jusque là? rn Cette pension ne risque t-elle pas de m'être refusée dans la mesure où c'est moi qui demande mon départ à la retraite anticipée, alors que jusqu'ici je bénéficie d'un salaire + que confortable???? rn rn Mille MERCI pour votre aide...